

âgées, de la façon dont on peut assurer une sécurité financière de base à ces grands-parents. Il faudrait s'assurer qu'ils reçoivent un traitement équivalent au jour le jour à celui qu'on veut offrir lors de la journée de reconnaissance.

Je conclurai sur le fait qu'il y a des grands-parents dans les images idylliques qu'on voit souvent à la télévision, des familles traditionnelles, mais il y a aussi des situations qui sont beaucoup plus difficiles. Certains grands-parents souvent sont rejetés de la vie familiale, ils se retrouvent seuls. Je pense donc que cette reconnaissance de la journée des grands-parents, comme pour tout ce qui concerne la famille de toute façon, serait une occasion de constater qu'il n'y a pas qu'un modèle de famille, qu'il n'y a pas qu'un modèle de grands-parents. Il y a différentes formes de contribution qui ont été faites par ces personnes âgées qui ont permis à notre société de continuer.

J'espère que la reconnaissance de cette journée des grands-parents aura comme effet d'entraînement qu'on va donner une chance aux valeurs de passer d'une génération à l'autre, et qu'on se rendra compte de ce qu'on a acquis dans le passé et de ce qui nous reste à acquérir pour ce qu'on recherche pour l'avenir. C'est pourquoi les députés du Bloc québécois sont favorables à ce projet de loi.

[Traduction]

M. Julian Reed (Halton—Peel, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que j'appuie ce projet de loi qui vise à ce que le deuxième dimanche de septembre de chaque année soit déclaré journée nationale des grands-parents.

• (1750)

Plus tôt ce mois-ci, j'ai présenté à la Chambre un projet de loi qui aurait fait de 1995 l'année des grands-parents. Je crois que c'est la troisième fois cette année que divers partis rendent hommage aux grands-parents. Lors du dernier débat, celui du 2 mai, ce projet de loi d'initiative parlementaire a obtenu le consentement unanime de la Chambre.

Malheureusement, le comité chargé d'étudier ce projet de loi a jugé qu'il ne pouvait pas faire l'objet d'un vote. C'est peut-être que les arguments que j'ai fait valoir devant le comité n'étaient pas assez convaincants. C'est peut-être un peu de ma faute. Quoi qu'il en soit, les députés de tous les partis étaient d'accord là-dessus, un événement rare. C'est la troisième fois que nous rendons hommage aux grands-parents cette année, et je me demande si l'expression ô combien galvaudée «valeurs familiales» a pris une nouvelle importance dans notre société.

Certaines affirmations que j'ai faites lors du débat du 2 mai se sont incrustées très profondément en moi. J'ai d'abord déclaré que les grands-parents sont un pilier de notre existence. J'ai eu le privilège d'avoir un grand-parent dont la force et les valeurs m'ont été transmises aussi fortement que celles de mes parents. Il a été un pilier de mon existence.

J'ai souligné la phrase suivante: montrer par l'exemple la voie à suivre. Les grands-parents s'efforcent de donner l'exemple. Ils transmettent ces valeurs à leurs petits-enfants. Le mot «sagesse» a capté mon attention. Les grands-parents sont très souvent plus

sages que les parents en raison des expériences qu'ils ont accumulées et du sens de la vie qu'ils peuvent transmettre à leurs petits-enfants.

J'ai aussi parlé de «tolérance». Avec l'âge, on a tendance à être plus ou moins tolérant. J'ai découvert que les grands-parents de nos enfants et mon propre grand-père pratiquaient la tolérance. Ils ont été des modèles de tolérance.

Ils sont la force et la richesse de la famille. Lorsque ça va mal, ce qui est fréquent au sein d'une famille, les grands-parents sont souvent un élément de force et de sécurité. Les enfants ont besoin de se sentir constamment en sécurité. Il ne doit pas y avoir de hauts et de bas. Il arrive très souvent que les grands-parents sont en mesure d'apporter cette sécurité. Voilà ce qui m'amène à dire un mot sur une des grandes préoccupations que nous partageons tous dans cette enceinte. Étant donné le taux de divorce et l'éclatement des familles, trop souvent, les grands-parents n'ont pas accès à leurs petits-enfants à l'heure actuelle.

• (1755)

Je vais faire tout ce qui est en mon pouvoir pour veiller à ce que cette situation change et que les grands-parents aient, à l'avenir, l'accès voulu à leurs petits-enfants, surtout à une époque de leur vie où ils en ont tellement besoin.

J'ai découvert d'autres mots: grâce et dignité. J'ai parlé de la force de la famille. Le grand-père que j'ai bien connu a suivi un code de conduite très strict. Il s'était imposé un code de conduite, ce qui lui a valu l'admiration de nombreuses personnes de la petite collectivité où nous vivions.

Il n'a pas toujours prêché le respect de ces règles. Il n'a pas toujours essayé de les imposer, même si parfois, il regardait avec étonnement la façon dont le monde semblait changer. Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que plus les choses changent, plus elles restent pareilles.

Avec les années, j'apprécie davantage ce code que mon grand-père m'a transmis. J'espère que nous avons transmis, par l'exemple, une partie de ces règles à nos enfants qui n'ont pas connu ce merveilleux grand-père.

Ils ont aussi connu des grands-parents. En fait, ils ont grandi avec plus de grands-parents que moi. Ces grands-parents ont été absolument merveilleux pour nous. Ils ont beaucoup aidé notre famille et ils ont, avec beaucoup de bienveillance, accepté les responsabilités que nous leur avons souvent imposées, en prenant soin de nos enfants, lorsque nous avions besoin d'eux.

Les grands-parents ont un rôle beaucoup plus important à jouer dans la vie familiale que notre société ne l'a reconnu jusqu'ici. L'année 1995, avec tout le débat que nous avons soulevé à la Chambre à ce sujet, devrait amener, dans les années à venir, la société à reconnaître l'importance de la famille et le rôle des grands-parents à l'intérieur de l'unité familiale.

M. Dick Harris (Prince George—Bulkley Valley, Réf.): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-274, qui propose de déclarer le deuxième dimanche de septembre de chaque année journée nationale des grands-parents.